

LE



CALAME

JOURNAL INDÉPENDANT FONDÉ PAR HABIB OULD MAHFOUDH - ÉDITION FRANÇAISE - ONZIÈME ANNÉE - NUMÉRO 401 DU 16 JUILLET 2003 - 200 UM - 500 FCFA

Pour une citoyenneté du monde

Près de 200 délégués ont adopté, le 10 juillet dernier à Nouakchott, une déclaration politique et un plan d'actions précis des régions et pouvoirs locaux en Afrique. Ces résultats forment une base pour l'élaboration de la déclaration des principes et du plan d'action qui seront présentés lors du sommet des autorités locales de Lyon (France). Ces deux acquis majeurs définiront la marche à suivre dans le cadre de travail du Nepad et d'autres programmes majeurs de l'année 2004.

Ces deux cents délégués ont pris part du 08 au 10 courant au forum Afrique sur la société de l'information et les collectivités locales. La conférence de Nouakchott a permis ainsi de rassembler les autorités locales et régionales du continent africain et a fourni une plateforme d'échanges et de discussions à grande échelle sur des sujets variés. On note parmi les conclusions de la rencontre de Nouakchott: la définition des relations et l'identification des partenariats potentiels entre les pouvoirs locaux, les gouvernements, la société civile et le secteur privé dans un contexte sud-sud et nord-sud. L'évaluation des capacités à répondre aux besoins dans le domaine de la société de l'information au niveau sub-national et local.

Faire accéder les pouvoirs locaux à la société de l'information

Organisée par le Secrétariat d'État auprès du Premier ministre, chargé des technologies nouvelles, avec la collaboration de l'Institut des Nations-Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et le gouvernement basque, la conférence de Nouakchott a permis d'aborder plusieurs sujets portant sur le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour améliorer la gouvernance. L'apport du haut débit dans la réduction du CAP (fossé) numérique, la télé-médecine, l'éducation à distance et la gouvernance, ainsi que d'écouter le plaidoyer mauritanien.

Cette manifestation procède, de l'avis d'un officiel, de la nécessité de faire accéder pleinement les pouvoirs locaux à la société de l'information. Le forum de Nouakchott s'inscrivait dans le processus préparatoire du sommet mondial sur la société de l'information qui doit conduire l'Afrique à une participation effective. C'est ainsi que les autorités locales africaines, l'association africaine des pouvoirs locaux, nationaux et régionaux, les compagnies privées des pays africains et des pays industrialisés, les gouvernements africains, les organisations internationales (UNESCO, Banque Mondiale, BAD...), les organisations intergouvernementales, les gouverne-

ments partenaires (Canada, Allemagne, États-Unis, Suède, Japon) ont pris part à ce forum. Sans oublier les pouvoirs locaux et régionaux du monde entier liés par les activités de coopération décentralisée dans le domaine de la société de l'information.

Les collectivités locales ont besoin, selon le maire de Rosso, Sow Mohamed Deina dans d'un discours prononcé à l'ouverture du forum, de mettre en place des stratégies leur permettant de bénéficier des technologies de l'information et de la communication, la mise en place d'un partenariat entre elles et les secteurs public et privé, l'encouragement et la diversification de la coopération décentralisée et du partenariat.

Le forum de Nouakchott doit permettre aux collectivités locales afri-

caines d'apporter leur contribution au sommet de Lyon préparatoire du sommet mondial de la société de l'information prévu à Genève du 10 au 12 décembre 2003 et à Tunis en 2005.

Les deux cents participants se sont attelés à la préparation de la position des acteurs locaux et régionaux africains, qui sera présentée à Lyon et au sommet mondial. Dans ce cadre, les pouvoirs locaux africains ont saisi l'opportunité de Nouakchott, selon les organisateurs, pour affirmer leur légitimité d'acteurs internationaux à part entière, à travers le développement et l'exploitation de leurs expertises en matière d'usage des technologies nouvelles.

THIAM MAMADOU

Le sommet mondial, c'est quoi?

En 2001, le Conseil de l'union internationale des télécommunications a décidé d'organiser un sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) en deux étapes (Genève 2003, Tunis 2005).

L'objectif de ce sommet mondial est d'œuvrer pour une société de l'information respectueuse, autant que faire se peut, des droits civils et politiques de tous les citoyens du monde, comme de leurs droits économiques, culturels et sociaux.

C'est une prise de conscience mondiale des dangers de la logique libérale, sur le plan économique, auxquels viennent s'ajouter ceux d'une société où la communication est devenue un marché global totalement contrôlé par ceux qui en possèdent à la fois les infrastructures et les moyens.

L'objectif du SMSI est de pousser les États et les instances supranationales à protéger les citoyens contre cette société de marché voulue au seul profit des intérêts économiques et financiers dominants. Son rôle est de contribuer à faire émerger une citoyenneté mondiale respectueuse des spéci-

ficités et soucieuse d'équilibrer les termes de l'échange afin de réduire les inégalités sociales aussi bien que régionales. Les grands thèmes au centre des discussions du sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) ont été fixés par l'UIT comme suit: construire l'infrastructure; ouvrir la voie à la société de l'information, services et applications; besoins des utilisateurs; développement de nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'enseignement; et enfin rôle des technologies de l'information et de la communication pour une bonne gouvernance.

Depuis le début de sa préparation, le SMSI est présenté comme un sommet tripartite, dont l'origine serait de proposer pour la première fois un fonctionnement associant étroitement États, secteur privé et société civile. Des droits comme la liberté d'expression, la liberté de communication, la liberté d'information et le droit à l'éducation et au savoir seront débattus dans le cadre du suivi, afin de construire une vision commune de cette société.